



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Délibération n° 2022-09

**Nombre de représentants  
au Comité Syndical :**

**en exercice : 29  
présents : 16  
pouvoirs : 7**

*L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 13 janvier à 17h30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction du Conservatoire, à Rodez.*

*Date de la convocation de la réunion : 07 janvier 2022.  
Date d'envoi des rapports : 07 janvier 2022.*

**Présents :**

*Mesdames Valérie ABADIE-ROQUES, Monique ALIES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Sylvie BOUCHAUD, Corinne COMPAN, Dominique GOMBERT, Graziella PIERINI, Emilie SAULES-LE BARS, Régine TAUSSAT  
Messieurs Claude ASSIER, Eric CANTOURNET, Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL, Jean VALADIER, Nicolas WÖHREL*

**Absents ayant donné POUVOIR :**

*Madame Martine BACHELET à Monsieur Nicolas WÖHREL  
Madame Michèle BUSSINGER à Monsieur Claude ASSIER  
Madame Martine CENSI à Madame Dominique GOMBERT  
Madame Francine LAFON à Madame Emilie SAULES - LE BARS  
Madame Karine ORCEL à Monsieur Nicolas WÖHREL  
Madame Christine PRESNE à Madame Emilie SAULES - LE BARS  
Madame Gisèle RIGAL à Madame Dominique GOMBERT*

**Excusés :**

*Madame Geneviève CAMBON  
Monsieur Arnaud COMBET  
Madame Gulistan DINCEL  
Madame Florence PHILIPPE  
Madame Nathalie PUEL  
Madame Sylvie TAQUET-LACAN*

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT.

**Mise en place tarification  
pour chorales et ateliers  
territoriaux**

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 07 janvier 2022,  
Considérant le rapport adressé le 07 janvier 2022,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6,

Considérant la création de chorales et d'ateliers de musiques actuelles sur les pôles territoriaux d'enseignements du Conservatoire,



**Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron**

5 Place Sainte-Catherine – 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 80 30 - [contact@crd-aveyron.fr](mailto:contact@crd-aveyron.fr)

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Considérant la nécessité de mise en place d'une tarification expérimentale pour ces chorales et ces ateliers ouverts ou à ouvrir pour cette année 2022,

Déposé en Préfecture le

24 JAN. 2022

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve :

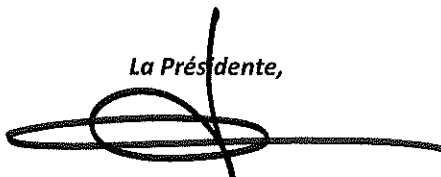
- l'adoption d'un tarif annuel unique et minoré,
- la définition d'un tarif jeune applicables jusqu'à 21 ans,
- l'adoption d'un tarif annuel expérimental pour les adultes et pour les jeunes jusqu'à 21 ans selon le tableau ci-après,

Elève	Tarif annuel (34 semaines)	Tarif 2022 (période 01 à 06 – 22 semaines)
Adulte	125€	80€
Jusqu'à 21 ans	80€	51€

- l'application d'une facturation des droits d'inscription pour la période de janvier à juin 2022 et pour les futurs élèves de ces chorales et ateliers au prorata à partir de leur date d'inscription jusqu'à la fin du mois de juin 2022.

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

La Présidente,



Dominique GOMBERT

Sens des votes :

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Mise en place d'une tarification pour chorales et ateliers territoriaux

.....  
Date de décision: 13/01/2022

Date de réception de l'accusé 24/01/2022  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20220113\_09

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20220113-20220113\_09-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .2 .2

Finances locales

Fiscalité

vote de taux

Date de la version de la 29/08/2019  
classification :

.....  
Nom du fichier : Delib\_22\_09.pdf ( 99\_DE-012-251200986-20220113-20220113\_09-DE-1-1\_1.pdf )